
Projet Pédagogique



SOMMAIRE

Qui sommes-nous ?

L'Ile aux enfants est une structure multi accueil proposant aux familles un accueil occasionnel, régulier ou d'urgence. Elle est ouverte aux enfants âgés de deux mois et demi à quatre ans.

C'est un lieu d'échanges et de communication, un lieu d'apprentissage de la vie en collectivité et un lieu de découvertes.

L'enfant est pris en compte individuellement selon son histoire familiale, sa personnalité, ses désirs, son handicap éventuel, tout en apprenant la vie en collectivité : les règles de la structure, le respect des autres enfants et des adultes, le partage...

Le but premier de l'Ile aux enfants est de préserver le bien-être des enfants (ainsi que des adultes) en respectant au maximum leurs besoins, leur rythme de vie et leurs rituels (sommeil, repas...).

Les Besoins et les attitudes éducatives

Il est essentiel que les membres de l'équipe utilisent auprès des enfants ainsi que des parents un langage de vérité, et aient une attitude professionnelle dans leurs pratiques : écoute, observation, vigilance, neutralité, respect de l'enfant et de sa famille, respect du secret professionnel, disponibilité. Les membres de l'équipe n'ont pas à porter de jugement ou à émettre des réflexions sur l'enfant ou sa famille.

L'équipe aide à développer la personnalité de l'enfant en prenant en compte son individualité pour lui donner confiance en lui-même, le valoriser. Chaque enfant doit pouvoir trouver sa propre place dans le groupe grâce à la valorisation et l'encouragement de chacun.

Le rôle de l'encadrant est d'aider l'enfant, progressivement, à avoir une autonomie suffisante pour vivre au mieux la vie en collectivité.

Afin d'accueillir l'enfant dans de bonnes conditions et l'aider à s'intégrer dans un groupe d'enfants de son âge, l'équipe prend en compte ses besoins.

- Besoin de sécurité : l'enfant doit être à l'aise et doit se sentir en confiance avec les adultes qui l'encadrent, dans les différents lieux de vie (salle de jeux, dortoir, salle de repas...) tout en ayant des repères plus personnels (son lit, son doudou...). Un cadre de sécurité matérielle et psychique est indispensable pour l'enfant. Ce cadre est délimité par des règles qui apportent la sécurité à tous et à chacun, règles dont les professionnels sont garants. Des interdits fondamentaux sont posés dans la structure.
- Besoin d'espace d'expression libre : l'enfant doit pouvoir jouer et se mouvoir librement. Pour ce, les locaux ont été aménagés en différents espaces (coin dînette, lecture, motricité, détente...) et la structure dispose d'un espace extérieur.
- Besoin d'autonomie : l'enfant doit se sentir libre de choisir suivant ses affinités et ses goûts le jeu ou l'activité qu'il veut faire et avec qui partager ce moment. L'attitude de l'encadrant est très importante, tant pour être à l'écoute de ses désirs que pour orienter l'enfant vers un jeu ou une activité adaptée. L'enfant apprend petit à petit à faire seul, sous le regard de l'adulte, en prenant conscience de ses possibilités et de ses limites.
- Besoin de socialisation : l'enfant apprend à vivre en groupe et à partager les moments rituels de la journée avec ses camarades (le goûter, le déjeuner, la sieste). En participant à différentes activités, il apprend à respecter autrui et à communiquer.
- Besoin de respect : l'enfant est placé au centre de toute action et réflexion. C'est lui donner le temps de faire lorsqu'il veut faire tout seul par exemple.

Les Objectifs pédagogiques

Le travail de l'équipe éducative s'organise autour des objectifs suivants :

- Proposer aux familles et aux enfants un lieu d'accueil et d'écoute
- Offrir aux enfants un lieu d'éveil dans un cadre sécurisant

- Répondre aux besoins des enfants en prenant en compte leur âge, leur développement, leur sensibilité, leur handicap éventuel ...
- Favoriser le développement de l'autonomie des enfants
- Favoriser le développement du langage du jeune enfant
- Favoriser la créativité, la curiosité et l'expression de l'enfant
- Soutien à la séparation et à la parentalité

Les Moyens

De nombreux moyens sont mis à disposition de l'équipe pour mener à bien le projet et atteindre les objectifs définis précédemment.

1. La structure

Les locaux peuvent accueillir jusqu'à 21 enfants, voire 24 en cas d'accueil d'urgence. Elle est composée d'une salle d'accueil et de jeux de 51m², un coin cuisine aménagée permettant de conserver dans un réfrigérateur les repas et de les réchauffer, une salle dédiée aux tout petits, de quatre dortoirs, d'un coin change, de toilettes, d'une salle d'activités, une buanderie, une salle de repos pour le personnel, de vestiaires pour les bébés et pour les grands et d'un bureau de direction. Il y a également deux salles de rangement, un vestiaire pour le personnel et un espace de stockage.

A l'extérieur se trouve une cour fermée permettant aux enfants de faire des activités de plein air quand le temps le permet et également un jardin partagé avec des jeux en bois (maisonnettes, fauteuils, potager...),

2. L'équipe éducative

L'équipe se compose de 8 professionnels

- *Une Directrice, éducatrice de jeunes enfants* (à80%)

Elle a pour fonction d'accueillir et d'informer les parents et le personnel, faisant le lien entre eux et favorisant les échanges. Une de ses fonctions est d'assurer une cohésion dans l'équipe en rassurant et en sécurisant les membres du personnel.

Elle participe à la vie des enfants accueillis. Elle a un pouvoir de décision et de gestion et est garante des différents projets.

➤ Une éducatrice de jeunes enfants (également directrice adjointe) (à 80%)

Elle favorise le développement et l'épanouissement des enfants. Elle assure aux enfants la sécurité affective indispensable à leur développement et à leur équilibre. Elle s'emploie à faire acquérir aux enfants les premières règles d'hygiène, à éveiller leur personnalité, à leur faire acquérir le langage, à guider leurs activités sensorielle et motrice. Elle assure la continuité éducative des parents dans le respect du milieu familial et socioculturel. Elle repère d'éventuels retards psychomoteurs ou les anomalies de développement afin d'orienter les parents vers des spécialistes.

➤ Trois auxiliaires de puériculture (dont 1 à 80%)

Elles prennent en charge l'enfant individuellement ou en groupe, participent à la distribution de soins quotidiens et mènent les activités d'éveil qui contribuent au développement de l'enfant, à son éveil psychique et moteur. Elles conseillent les parents et sont à leur écoute.

➤ Deux adjointes d'animation (dont 1 à 80%)

Elles participent, à la vie quotidienne de l'enfant au sein de la collectivité. Elle aide aux repas, aux changes, à la préparation et à la réalisation d'activités. Elles ont un rôle auprès des familles à travers la transmission d'informations et l'écoute.

➤ Un agent technique (20h à l'entretien des locaux et 15h en salle auprès des enfants)

Elle assure l'hygiène et la mise en état des locaux de jeux et celle des annexes. Elle intervient également auprès des enfants en assurant leur sécurité.

➤ Un médecin référent

Il intervient de façon ponctuelle à raison de 2 heures par mois. Il a une vue d'ensemble sur le fonctionnement de la structure. Son rôle spécifique est d'ordre médical et préventif. Il peut être amené à donner des conseils aux parents et au personnel.

Le personnel de l'Ile aux Enfants forme donc une équipe pluridisciplinaire qui accueille et vit le quotidien avec l'enfant en respectant son rythme, ses besoins, sa personnalité afin de favoriser son développement, son épanouissement, son

affirmation en vue de l'acquisition de son autonomie et de l'apprentissage de sa vie sociale.

3. La réunion de rentrée

Il s'agit d'un temps d'informations et d'échanges entre les parents et l'équipe.

Cette réunion qui a lieu en septembre permet de présenter l'ensemble de l'équipe. A cette occasion, certains points du règlement de fonctionnement sont reprecisés ainsi que les temps forts qui rythment l'année de la structure.

La vie quotidienne à la structure

Ce chapitre présente une journée type de la vie au sein de l'Ile aux Enfants. La journée est structurée afin de permettre aux enfants de se construire des repères.

1. La familiarisation ou temps d'accueil progressif personnalisé

Ce temps permet à l'enfant de faire progressivement connaissance avec un nouveau lieu de vie et des personnes (personnel encadrant, autres enfants) qui lui sont étrangères. Cette période permet de faciliter son intégration dans la structure et de vivre au mieux la séparation.

Cette familiarisation doit faire l'objet de beaucoup d'attention de la part du personnel d'encadrement. Pour que ce premier accueil se passe bien et que l'enfant se sente en sécurité au sein de la structure, il est important que ses parents l'accompagnent et lui fassent découvrir les lieux accompagné du professionnel. Cette première mise en relation dure environ quarante minutes. Il est préférable pendant ce premier rendez-vous que le parent soit seul avec l'enfant. Il est en effet difficile pour le professionnel de devoir donner des règles de vie, des limites aux frères ou sœurs tout en essayant d'entrer en relation avec le parent et son enfant.

Lors de son second accueil, l'enfant reste seul quinze minutes et progressivement son temps de présence sera augmenté.

La durée de cette période de familiarisation ne peut être prédéterminée puisqu'elle doit être adaptée à chaque enfant et à chaque famille. Cependant, elle ne doit pas être réduite à moins d'une semaine.

Lors du premier rendez-vous de familiarisation qui dure environ une heure, un professionnel fait visiter la structure et présente le reste de l'équipe aux parents et à l'enfant. Puis la famille et le professionnel échangent autour de l'enfant afin de faire connaissance. Ils utilisent comme support une fiche d'adaptation qui permet de prendre connaissance des habitudes de l'enfant, de son rythme de vie, de son alimentation, de son environnement familial ...

Ensuite, une base de planning est établie en tenant compte du rythme de l'enfant et des besoins des parents

La période de familiarisation doit permettre d'instaurer un climat de confiance entre l'enfant, l'équipe et les parents. L'enfant, ses parents, les professionnels prennent le temps de faire connaissance pour créer un lien qui va contribuer à fonder sur des bases solides cette vie à la crèche.

2. L'accueil

C'est un moment privilégié où l'encadrant a un rôle important dans une relation individualisée avec l'enfant et ses parents afin de les aider à bien gérer la séparation. Le professionnel établit de bonnes relations avec chacun des parents afin de connaître le contexte familial de l'enfant et de pouvoir s'adapter à ses besoins spécifiques.

Le parent prévient de son arrivée en appuyant sur la sonnette installée dans le hall d'entrée de la communauté de communes. Un professionnel ouvre depuis l'interphone et invite l'enfant et son parent à entrer dans les locaux et venir à la barrière. Durant ce moment d'accueil, l'encadrant s'informe sur la journée de l'enfant (heure du réveil, a-t-il bien mangé ? doit-il faire une sieste ?...) et chaque fait nouveau doit être noté sur la feuille de transmission. En effet, le renseignement peut avoir une grande valeur pour orienter une décision à prendre (surveillance de la température par exemple).

Puis la professionnelle accueille l'enfant dans la salle de vie, lui parle, lui explique que son papa et/ou sa maman doit partir pour aller travailler, l'écoute, le rassure.

Ce moment permet à chaque enfant d'arriver et de s'installer à son rythme, de retrouver ses amis.

L'accueil du soir, comme celui du matin, permet de faire le lien entre le milieu familial et la vie à la crèche. L'encadrant transmet aux parents les points forts de la journée de son enfant

en encourageant ce dernier à s'exprimer sur son ressenti, ses activités... Ce peut être le point de départ d'une discussion parents/professionnelles, autour d'un événement de la journée, d'une problématique rencontrée à ce moment-là par l'enfant. C'est ainsi l'occasion d'échanger, de s'intéresser à comment ça se passe à la maison, comment réagissent les parents, sans pour autant être intrusif, ni jugeant. Il est possible au moment des retrouvailles, qu'un petit temps soit nécessaire pour renouer les liens entre les parents et leur enfant.

Il est demandé aux parents de respecter la zone de confidentialité. Aussi, lorsqu'une famille est à la barrière, les autres parents sont invités à patienter dans l'espace d'attente.



3. Les repas

➤ Le déjeuner:

Ils se composent d'un verre d'eau le matin, d'un repas à 11h15 pour le groupe des moyens et 11h30 pour grands ainsi que d'un goûter vers 15h15. Les repas sont fournis par un prestataire bisontin. Chaque membre de l'équipe est ainsi formé aux normes HACCP avec notamment le respect des conditions de température, le maintien d'une bonne hygiène des lieux, du matériel et du personnel (lavage des mains, port d'équipement de protection individuelle, nettoyage et désinfection des surfaces et ustensiles ...).

S'il est important de respecter les goûts de chacun, le rôle de l'adulte est de susciter l'envie de goûter et de gérer l'évolution de l'enfant, les goûts pouvant évoluer avec l'âge. L'encadrement favorise l'autonomie de l'enfant, le passage progressif du biberon au verre à bec puis au verre, de l'alimentation liquide à solide. Progressivement, l'enfant apprend à manger seul, avec les couverts (cuillères et fourchettes adaptées à la morphologie) et un verre à disposition.

Le repas est aussi un moment essentiel de la socialisation de l'enfant. C'est un moment convivial de plaisir et de dialogue ; un moment de calme et de détente et un moment d'éducation puisque les enfants apprennent à dire s'il te plaît, merci, se laver les mains avant et après le repas, débarrasser son couvert, emmener son linge sale dans la corbeille.

Chez les bébés, les enfants mangent chacun leur tour en fonction de leur besoin, le plus fréquemment selon l'heure du biberon du matin. Les repas sont pris dans la cuisine du côté réfectoire en chaise haute. Pour les plus petits, le déjeuner leur est proposé dans un transat dans le coin bébés. Enfin les biberons sont donnés dans les bras.

Avant le déjeuner, les enfants passent aux toilettes puis ils sont invités à s'installer dans leur salle respective.

Pour les enfants qui commencent à se débrouiller seuls, les repas ont lieu dans le coin repas, à table assis sur une chaise à leur taille, accompagnés et aidés par un adulte.

Chez les grands, le repas a lieu en salle d'activités assis autour de tables et chaises adaptées à leur taille. La encore, un adulte est disponible et installé à table à leur hauteur.

Une fois les enfants installés, l'adulte leur distribue une serviette qui, quand c'est possible, est mise autour du cou par l'enfant lui-même.

Depuis le 1^{er} Octobre 2022, la structure a mis en place des plateaux repas. Tout le contenu du repas est servi à l'enfant. Ainsi, les avantages sont nombreux :

- Grande disponibilité de l'adulte pour les enfants. Les professionnels assurent davantage leurs fonctions d'accompagnement auprès du groupe. Il y a moins de manipulation.
- Les échanges sont plus nombreux et l'ambiance plus sereine, plus calme, plus chaleureux
- L'enfant est libre de manger les plats dans l'ordre qu'il veut. Il laisse libre cours à sa curiosité naturelle. Il devient acteur de son repas et est plus enclin à goûter de tout. Cette notion de plaisir est primordiale.
- L'enfant est autonome
Il a une vision globale de son repas
- L'enfant apprend à réguler la quantité des aliments avec son appétit
- La gestion du temps du midi est totalement différente puisque ce sont les enfants qui gèrent la durée de leur repas. La fin du repas se déroule donc de façon échelonnée

→ L'enfant utilise tous ses sens : la vue, l'odorat, le goût, l'ouïe et le toucher ! La manipulation lui permet d'évaluer la texture, la température, de développer ses habilités motrices.

En lui présentant son plateau, l'adulte dit à l'enfant ce qu'il va manger et ce aussi bien aux grands qu'aux petits. Enfin, les enfants sont invités à goûter à tout sans pour autant être forcés à manger.

Après le repas, les enfants se lavent les mains et le visage avec un gant humide qu'ils déposent ensuite avec leur bavoir dans une corbeille. Des miroirs sont à hauteur d'enfant afin de favoriser l'autonomie.

A noter également qu'en cas d'allergies, un Protocole d'Accueil Individualisé est mis en place. Un protocole est établi et affiché.

- **L'allaitement** : pour que l'entrée en collectivité ne soit plus synonyme de sevrage, les professionnelles proposent des solutions aux familles qui souhaitent poursuivre l'allaitement : soit les mères fournissent leur lait selon un protocole de recueil, soit elles peuvent se rendre disponibles pour un allaitement sur place en fonction du rythme alimentaire de l'enfant.

➤ Le goûter :

Les goûters des bébés sont proposés à partir de 15h, dans la cuisine. Puis à 15h15, ils sont rejoints par le groupe des moyens. Enfin, vers 15h30, ce sont les grands qui s'installent.

Le goûter est composé d'un produit laitier, d'un fruit ou d'une compote, un biscuit et de l'eau.

Les anniversaires sont bien évidemment fêtés. Néanmoins, pour la traçabilité, il est demandé aux parents d'apporter un gâteau industriel.

4. **Le sommeil**



L'équipe veille à ce que chaque enfant dorme suffisamment. La structure dispose de quatre dortoirs aménagés de façon propice au sommeil (volets fermés ou entrouverts, lit

individuel...). Un dortoir est réservé aux tout petits, le second aux enfants âgés entre 12 mois et 24 mois. Le 3^{ème} accueille les enfants dès 2 ans. Enfin, le dernier dortoir est réservé aux enfants ayant des besoins spécifiques. Le rythme de sommeil de chaque enfant est respecté ainsi que les rites (doudou, tétines...). Cependant, pour un goûter collectif et harmonieux, les derniers enfants sont réveillés vers 15h.

Avant l'endormissement, l'adulte prépare l'enfant par un retour au calme. Pour les moyens grands, le passage aux toilettes a lieu vers 12h15 et le professionnel offre à l'enfant la possibilité de se déshabiller seul afin d'acquérir un peu plus d'autonomie. Une fois ses habits enlevés, l'enfant range seul ses affaires dans son casier portant son étiquette. Au moment de l'endormissement, l'adulte reste dans la chambre pour sécuriser l'enfant. Une histoire peut être lue ou une musique douce proposée. Une fois la sieste de l'enfant terminée, le professionnel l'incite à sortir seul de son lit et à aller aux toilettes. Puis de nouveau, il s'habille seul aidé bien sûr par l'adulte.

Pour les bébés et ceux qui ont dormi le matin, ce moment n'est pas nécessairement celui de la sieste. Ils restent alors avec l'équipe dans la salle principale. Des animations adaptées au moment et au lieu leur sont proposées : câlins, marionnettes, comptines...

Les heures de sommeil et de sieste doivent évidemment être régulières mais elles ne doivent pas être absolument rigides et inchangeables. Aussi, nous proposons deux horaires de sieste pour les enfants : l'un à 12h30 et l'autre à 13h30. Un enfant qui ne dort pas sera levé et raccompagné au dortoir à 13h30.

Afin de sécuriser les temps de sieste, un adulte est toujours présent dans le dortoir des grands. Dans les autres dortoirs, il y a un babyphone ainsi qu'une feuille d'émargement indiquant le passage d'un professionnel toutes les 15 minutes.

5. L'objet transitionnel ou doudou

C'est un objet donné par papa, maman, grand-mère... ou bien choisi parmi d'autres mais pas n'importe lequel ! Cet objet a une histoire affective. C'est un objet symbolique qui contient à la fois la présence des parents et la trace de la maison. C'est donc lui qui va aider l'enfant à appréhender l'absence. Il va par lui, faire revivre son univers familial, affectif. C'est un objet rassurant, sécurisant pour l'enfant. Le doudou est indispensable à la crèche.

Peu à peu, au rythme de son intégration à la crèche, l'enfant aura besoin de moins en moins souvent de cet objet. C'est pourquoi, avant de se lancer dans une activité, l'enfant est invité à ranger son doudou dans son casier. À tout moment de la journée lors d'un coup de fatigue ou de « blues », l'adulte va chercher le doudou pour le donner à l'enfant.

Pour les bébés, un vêtement imprégné de l'odeur de la maman peut être le bienvenu pour aider à la séparation.

Des casiers à tétines sont installés dans la salle de vie, chaque boîte étant individuelle ainsi qu'une poche à doudous

Les doudous et tétines ne sont pas limités au temps de sieste



6. Le change et l'acquisition de la propreté ou l'acquisition de la maîtrise des sphincters

Élément essentiel du bien-être et de l'autonomie de l'enfant, l'acquisition de la propreté est amenée dans le respect de la maturation motrice (l'enfant sait monter et descendre seul un escalier, la marche est bien acquise...) et psychique (l'enfant sent qu'il a des selles ou des urines, sa couche sale le dérange...).

L'apprentissage du pot ou des toilettes est progressif et géré en relation avec les parents. Pour l'aider dans cette nouvelle acquisition, des points de repères sont établis dans la journée (après le repas, avant et après la sieste...).

Il faut savoir également observer les signes révélateurs et être vigilant aux demandes de l'enfant afin de pouvoir répondre au bon moment et de mettre à sa disposition un pot facilement accessible. Afin de faciliter cette acquisition, il est préférable de mettre à l'enfant

une couche culotte. Là encore, les grands essaient toujours d'enlever leur pantalon et leur culotte seuls avant de demander l'aide de l'adulte si besoin. De même, ils se lavent les fesses et sont incités à aller chercher une couche propre seuls.

Le change des bébés est un moment privilégié où se mêlent jeu, communication et échanges. L'enfant apprend à découvrir son corps. Il a lieu systématiquement à certains moments de la journée et en fonction des besoins. Les gestes sont effectués avec douceur dans un grand respect du corps de l'enfant. La professionnelle explique à l'enfant ce qu'elle va faire avant de commencer le soin. Elle se veut rassurante. Les soins de la vie courante (change, prise de température, soin du nez, des yeux..) sont prodigués au moment où l'enfant en a besoin et notifiés par écrit sur un tableau dans la salle de change, permettant ainsi un suivi quotidien. Les désobstructions rhino-pharyngées peuvent être effectués avec une seringue apportée par les parents.

De plus, les plus grands apprennent à se laver les mains après être allés dehors, avant chaque repas, après être allés aux toilettes.

L'âge d'acquisition de la propreté est variable d'un enfant à l'autre

7. Jeux et activités

Le jeu, la plus riche source d'apprentissage pour le tout petit. L'enfant, en plein développement sensori-moteur a en lui tous les outils pour se développer harmonieusement. En tant que professionnel, nous devons lui offrir un environnement adapté dans lequel l'enfant se sentira en sécurité. Au sein du multi accueil nous soutenons la motricité libre. Le bébé doit apprendre par lui-même, nous ne le mettons pas dans une position qu'il n'a pas acquis seul. Pour faciliter ces apprentissages, rien de tel qu'une tenue confortable et des petits pieds nus ! Pieds nus, l'enfant expérimente de nouvelles sensations et renforce sa musculature plantaire. Pas à pas, bébé grandira !

Le jeu est essentiel au bon développement de l'enfant et dans la construction de sa personnalité. C'est par l'agir que l'enfant va se construire, apprendre à maîtriser son environnement. Les jeux libres, seuls ou à plusieurs, entretiennent la créativité, l'imagination et la socialisation. Parmi eux, les jeux symboliques (espace poupées, garage...) favorisent la

communication verbale, l'apprentissage de la socialisation, l'imitation des adultes, la mise en confiance.

Le personnel propose des jeux et des activités dirigées permettant à l'enfant de prendre conscience et de découvrir soi-même, les autres et l'environnement ainsi que de se développer aux niveaux moteur, sensoriel, langagier, social et affectif. Certaines règles sont à respecter (attendre son tour, respecter la consigne du jeu...).

De nombreuses activités sont dites proposées aux enfants telles que :

- **La psychomotricité** avec des ballons, des tapis en mousse, des jeux corporels (s'allonger, rouler, danser, courir, sauter...), des vélos, trampoline, tunnel, toboggan, parcours... Une séance de relaxation peut suivre la séance de motricité.
- **Des jeux éducatifs** : puzzles, encastrement... pour développer sa mémoire, sa pensée logique
- **Des activités manuelles** pour développer la motricité fine avec beaucoup de manipulation « pince » (index et pouce) de pâte à modeler, pâte à sel, découpage, collage, jeux de semoule, de pâtes, peinture, patouille (savon, maïzena), sable magique...
- **Des activités stimulant les cinq sens** avec l'utilisation d'instruments de musique, des chants, des comptines, lecture d'histoires, cuisine.
- Des jeux permettant **le développement du langage** (histoires, jeux symboliques, loto...).
- **Des sorties extérieures** pour « découvrir le monde » (caserne des pompiers, boulangerie, école maternelle...)
- **La sortie de fin d'année** : Elle a lieu en général en juin sur une journée entière. Le projet est de pouvoir emmener l'ensemble des enfants qui quittent la structure en septembre pour l'entrée en maternelle.

Ces activités sont proposées en fonction des capacités de l'enfant et de ses envies. Là encore, une grande place est laissée à l'autonomie de l'enfant. En effet, lorsqu'il est décidé d'aller s'amuser dans le jardin, les enfants sont invités à mettre leurs chaussures et leurs vêtements. Bien entendu, toujours sous l'œil encourageant de l'adulte.

- **Les bébés et les activités** : il s'agit ici de l'éveil sensorielle (musiques douces, comptines, bouteilles sensorielles, sachets parfumés, livres en noir et blanc ou colorés, grelots, peinture, peinture propre, marionnettes...)
- **Médiathèque** : 2 mardis par mois de 09h30 à 11h00, les enfants sont emmenés à la médiathèque de la communauté de communes. Puis de 13h30 à 14h00, c'est une séance bébé lecteur qui leur est proposée Karine, adjointe d'animation.
- **Jardin partagé** : 2 jeudis par mois, avec Mélanie, adjointe technique, nous proposons aux enfants des activités en lien avec l'environnement.
- **La semaine de la petite enfance** : depuis déjà quelques années, la structure participe à la semaine nationale de la petite enfance qui a lieu chaque mois d'octobre.
- **La grande lessive** : ce projet international est entré dans la structure il y a 3 ans. Les productions des enfants sont accrochées sur des fils par des pinces à linge dans le hall de la crèche.
- **La médiation animale** : 1 fois par mois de septembre à décembre, une intervenante extérieure propose de mettre en contact des animaux familiers et éduqués avec les tout-petits.
- **La kermesse** : chaque année, au début de l'été, le personnel de la crèche invite enfants, frères, sœurs, parents et grands parents à fêter la fin de l'année « scolaire ».
- **Les fêtes** : tout au long de l'année, diverses fêtes sont organisées : carnaval, anniversaire, Noël, fête de la citrouille...

Les activités dites jeu libre :

C'est un moment où l'enfant joue librement sans consignes particulières de l'adulte. Les jeux sont à disposition des enfants en libre accès.



8. Le développement durable

La structure s'engage

- Dans l'amélioration de l'environnement en modifiant sa politique d'achat et d'équipement :

La vaisselle composée en matières plastiques est remplacée au fur et à mesure par des matériaux sans perturbateurs endocriniens à savoir l'inox.

Les lingettes ne sont pas utilisées par rapport à la fragilité de la peau des bébés mais également pour des raisons écologiques

- Dans l'éveil à la nature et à l'environnement

La structure a accès à un espace extérieur dédié au jardin. En collaboration avec le collègue de Chaussin notamment, des mini-potagers sont installés en saison par l'équipe éducative de la crèche et l'adjoint technique des espaces verts de la communauté de communes en faisant participer dès que possible les enfants aux activités de jardinage.

- Dans l'amélioration du tri sélectif et la réduction des déchets

Le tri des déchets permet le recyclage du papier, carton, verre, plastique dans les bacs spécifiques. Un composteur a également été installé. Ainsi le compost sera utilisé l'année suivante pour les différents potagers.

La réduction des déchets passe par la maîtrise du gaspillage alimentaire en ajustant au mieux les commandes de repas auprès de notre prestataire la Cuisine d'Uzel et Intermarché. Lorsque cela est possible, les restes sont mis au composteur ou donnés aux poules.

➤ Dans la réduction des consommations énergétiques

Le remplacement des éclairages à néons par des éclairages LED a été initié.

Hors période épidémique, la serviette de toilette utilisée pour le change ces enfants est conservée pour la journée sauf si elle est souillée. Cette procédure réduit le nombre de lessives et donc la consommation d'eau et de lessive.

➤ Dans la dématérialisation de nos procédures

La structure s'est pleinement investie dans la modernisation de la relation usager en recourant le plus possible aux échanges de courrier par mail avec les familles ou via le blog Klassly.

9. Les « petites violences » ou les gestes d'agressivité

« L'agressivité fait partie de la condition humaine. Elle joue un grand rôle dans le développement de l'enfant. Un rôle aussi grand que l'amour. La violence intérieure donne l'énergie et la motivation nécessaires au dépassement de soi. Elle favorise la réussite tant qu'elle reste dans des limites contrôlées par l'enfant. L'éducation ne consiste donc pas à l'annihiler mais à la canaliser, pour mobiliser l'énergie au service d'objectifs positifs pour soi-même et pour les autres ». Edwige Antier

Il n'est pas rare d'observer des conflits où comportements agressifs en collectivité. A cet âge, l'enfant ne contrôle pas bien ses désirs et il agit sans réfléchir. Peu à peu, l'acquisition du langage va aider l'enfant à exprimer ses émotions, ses désirs et ainsi faciliter la communication avec les autres.

Aussi, le professionnel interviendra, si cela est nécessaire, par la parole où une intervention physique (se déplacera). La verbalisation est ici très importante. Il faut « poser » des mots sur les actes, expliquer et ne pas juger. En cas d'«agression» physique, il faut savoir rassurer l'enfant agressé et verbaliser à l'enfant agresseur son acte, ses conséquences pour l'autre enfant. Encore une fois il est important de ne pas donner d'étiquette à un enfant, cela

l'enfermerait dans une situation malveillante. Il peut parfois être nécessaire d'«isoler » dans la salle de vie l'enfant pour un retour au calme quand c'est trop difficile.

Au multi-accueil, l'équipe éducative a fait le choix de ne pas indiquer le nom de l'enfant « agresseur » aux parents de l'enfant agressé. En revanche, nous indiquons aux deux parents les circonstances de l'évènement.

➤ **Les parents**

Notre travail s'appuie sur un partenariat avec les familles des enfants accueillis. Ils ont la possibilité de participer à la vie de la structure (fêtes, rencontres...) ce qui leur permet de s'intégrer et de communiquer avec le personnel.

La consultation des parents est tout aussi importante que la place des enfants au sein de la crèche. Elle contribue à l'instauration d'un climat sécurisant pour l'enfant.

Par les échanges qu'ils ont avec les professionnels, ils sont un lien entre l'enfant et l'équipe.

Lorsqu'une famille vit une situation problématique, les parents ont la possibilité de rencontrer l'équipe dirigeante. Leur expérience professionnelle permet de prendre du recul sur la situation et d'envisager des pistes pour que les parents trouvent la solution qui leur correspond le mieux.

➤ **Les stagiaires**

La crèche souhaite activement participer à la découverte du milieu de la petite enfance voire contribuer à la formation de futurs diplômés. C'est pourquoi, tout au long de l'année, l'Ile Aux Enfants accueille des stagiaires. La structure s'engage à accueillir l'étudiant et lui donner les moyens de réussir sa mission. Les membres de l'équipe le guide, le conseille et l'informe sur les règles. Le stagiaire est aidé dans l'acquisition des compétences nécessaires et le bilan de stage est réalisé en équipe.

Quel que soit le niveau d'études du stagiaire, en aucun cas ce dernier est habilité à rester seul avec un ou plusieurs enfants. Chaque activité qu'il réalise se fait en présence d'une professionnelle. De plus, il est soumis au secret professionnel.

Afin de faciliter l'intégration du stagiaire au sein de l'équipe, un livret d'accueil lui est remis dès son arrivée qui apporte certaines informations pour connaître plus rapidement la structure.

➤ Conclusion et évaluation

Un projet pédagogique est fait pour évoluer. Il est important d'évaluer la bonne conduite du projet. Les critères d'évaluation retenus sont :

L'évaluation qualitative

- Les échanges quotidiens :

Les informations données par les parents à l'arrivée de leur enfant sont relayées aux collègues. L'objectif étant d'assurer la continuité de la prise en charge de l'enfant.

- Les réunions :

Les réunions mensuelles (1h) qui permettent de faire le point sur l'organisation, d'échanger sur l'évolution des enfants

Les réunions trimestrielles (2) permettent d'aborder des sujets d'ordre administratifs, organisationnels et pédagogiques.

L'analyse de la pratique (2h trois par an) : Les séances animées par une psychologue permettent aux professionnelles d'échanger sur ces thématiques relatives à leur travail auprès des enfants. L'objectif étant de permettre une prise de recul leurs pratiques professionnelles.

La journée pédagogique qui permet de retravailler le projet pédagogique et/ou de bénéficier d'une formation.

- Les échanges avec les partenaires extérieurs (PMI, CAF...) :

L'évaluation quantitative :

- Le logiciel Noé

Il nous permet de voir la fréquentation des enfants sur l'ensemble de l'année et de nos objectifs proposés.

Ce projet a permis un travail enrichissant pour toute l'équipe du multi-accueil. Ce document est le reflet du travail quotidien de l'équipe entière.

Grâce à nos échanges, nous avons pu nous accorder sur nos valeurs professionnelles en partant des valeurs de chacune.

